



# Session des jeunes 2023

9 - 12 novembre

## Dossier

## Désinformation

Auteur : Tobias Mader



## Sommaire

De quoi s'agit-il ?.....	4
Glossaire.....	4
Contexte/arguments.....	5
1.    Quelle est au juste l'ampleur du problème ?.....	5
2.    Quelles sont les situations particulièrement sensibles pour la désinformation ?.....	6
3.    Quelles sont les mesures existantes pour lutter contre la désinformation ? .....	6
4.    À qui incombe la responsabilité ?.....	6
Situation légale.....	7
Cst., art. 16 : Libertés d'opinion et d'information .....	7
CEDH, art. 10 : Liberté d'expression.....	7
RO 1993 750, art. 19 : liberté d'expression.....	7
Restrictions de la liberté d'expression .....	7
Actualités en politique.....	7
20.4715 Interpellation : Désinformation numérique. Sous-estimons-nous le danger?.....	7
22.3006 Postulat : Etat des lieux relatif à la menace que constituent pour la Suisse les campagnes de désinformation.....	8
23.3281 Interpellation : Avons-nous vraiment les études nécessaires pour combattre la désinformation ?.....	8
Liens intéressants.....	9
Sources.....	11

## De quoi s'agit-il ?

Ces dernières années, la diffusion systématique de fausses informations n'a cessé d'augmenter fortement, présentant un réel danger pour la cohésion sociale. Les fausses informations peuvent influencer notre comportement et, par conséquent, également entraver notre libre prise de décision<sup>1</sup>. La Suisse dispose certes d'un paysage médiatique varié et robuste, mais cela ne la protège pas automatiquement contre la diffusion systématique de désinformation. En effet, la majeure partie de ces fausses informations est répandue via Internet, principalement sur les médias sociaux. Et c'est justement là que le contrôle des informations publiées s'avère particulièrement difficile, car il serait contraire au droit constitutionnel d'exprimer librement son opinion. Ainsi, à quelques exceptions près – que nous exposerons plus loin dans ce dossier –, la diffusion de fausses informations est autorisée.

En parallèle, la démocratie directe permet à la population suisse de s'exprimer sur toute décision importante dans le cadre des initiatives ou référendums. Ainsi, si les citoyen·nes sont mal informé·es, cela peut se répercuter sur des décisions politiques qui marqueront la Suisse pour les années à venir. Mais les fausses informations peuvent aussi inciter à commettre des actions nuisibles pour soi-même ou pour les autres. La diffusion d'informations mensongères peut ainsi mettre en danger le système de santé ou la sécurité des minorités.

Dans ce dossier, nous définirons d'abord les principaux termes et concepts. Nous examinerons ensuite plus précisément les différentes positions en Suisse ainsi que les conditions juridiques et politiques qui encadrent cette problématique.

## Glossaire

- **Désinformation** : par désinformation, on entend la diffusion ciblée et consciente d'informations mensongères dans le but de nuire ou d'en tirer profit.<sup>2</sup>
- **Fake News** : traditionnellement, les *fake news* sont simplement des messages qui véhiculent de fausses informations. Au cours des dernières années, toutefois, le terme a glissé dans le champ des querelles politiques et il est souvent utilisé pour remettre en question la légitimité des opinions de l'adversaire.<sup>3</sup>
- **Intermédiaires** : les intermédiaires sont des services qui, par l'agrégation, la sélection et la présentation, génèrent de la visibilité pour les contenus de tiers. Ils ont ainsi une influence considérable sur la communication publique et la formation d'opinion.<sup>4</sup> Citons par exemple les grands moteurs de recherche ou les plateformes des médias sociaux.
- **Vérification des faits** : la vérification des faits (ou *fact-checking*) est une procédure visant à établir la véracité d'un fait ou d'une information. Alors qu'il est parfois plutôt simple de définir la véracité ou l'inexactitude de certains contenus, il y a aussi une grande zone grise dans laquelle les informations vraies et fausses sont mêlées ou présentées de manière unilatérale. Une procédure stricte, suivant des critères transparents, et un jugement équilibré constituent les bases d'une bonne vérification des faits.<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> <https://www.klicksafe.de/desinformation-und-meinung>

<sup>2</sup> <https://www.ch.ch/fr/securite-et-droit/reconnaitre-la-desinformation-en-ligne>

<sup>3</sup> <https://wirtschaftslexikon.gabler.de/definition/fake-news-54245>

<sup>4</sup> <https://www.die-medienanstalten.de/forschung/intermediaere-und-meinungsbildung>

<sup>5</sup> <https://correctiv.org/faktencheck/faq-haeufig-gestellte-fragen-an-das-faktencheck-team/>

- **Campagnes de désinformation** : une campagne de désinformation est une attaque informationnelle ciblée et organisée à l'encontre d'une personne, d'une organisation ou d'une institution étatique. Dans le but de manipuler, différentes informations fausses ou trompeuses sont diffusées à grande échelle.<sup>6</sup>
- **Théories du complot** : il s'agit de théories qui tentent d'expliquer des événements particuliers dans le monde par des complots et qui proposent souvent des réponses opposées à la représentation « officielle » des événements. Ces théories ne sont souvent pas cohérentes et contredisent les données scientifiques.<sup>7</sup>
- **Deepfakes** : la diffusion de fausses informations ne se limite pas aux contenus écrits. Dans les *deepfakes*, il est question de photos, vidéos ou de fichiers audio qui ont été modifiés à l'aide de l'intelligence artificielle. On peut ainsi voir ou entendre des personnes faire ou dire des choses qu'elles n'ont jamais faites ou dites dans la réalité.<sup>8</sup>
- **Commentaires (journalisme)** : ce terme est couramment utilisé pour désigner un article ou une section d'un article de presse qui reflète l'opinion de l'auteur·e sur un sujet d'actualité. Afin de garantir la transparence pour le lectorat, ces commentaires devraient être explicitement marqués comme tels. Dans la pratique, toutefois, les présentations factuelles et les opinions s'entremêlent souvent au sein d'un même article.<sup>9</sup>

## Contexte/arguments

Dans cette section, nous nous pencherons sur la situation actuelle en Suisse ainsi que sur les positions et arguments des différent·es actrices et acteurs.

### 1. *Quelle est au juste l'ampleur du problème ?*

Nous pouvons par exemple présumer que les deux dernières élections présidentielles aux États-Unis<sup>10</sup> ainsi que le vote sur le référendum du Brexit en Grande-Bretagne<sup>11</sup> ont été largement influencés par des campagnes de désinformation. Concernant la Suisse, toutefois, une appréciation rigoureuse de la situation se révèle difficile, car nous manquons jusqu'ici grandement d'enquêtes systématiques. Mais selon une recherche de l'Université de Zurich, environ la moitié de la population suisse estime que la désinformation constitue un grand danger, tandis que deux personnes sur cinq estiment être en mesure de reconnaître la véracité des informations en ligne. Dans son dernier rapport sur la politique de sécurité, le Conseil fédéral conclut également que les fausses informations constituent un potentiel danger pour les citoyen·nes. Il est toutefois d'avis que la Suisse, en raison de sa bonne formation scolaire, de la forte implication de la population dans les processus politiques et de la diversité du paysage médiatique, est particulièrement résistante face aux tentatives d'influence venant de l'extérieur.<sup>12</sup>

En revanche, certaines évolutions pourraient aggraver la problématique dans un avenir proche. La concurrence effrénée dans la branche des médias met en danger la diversité médiatique et ainsi une formation équilibrée de l'opinion au sein de la population. En parallèle, l'utilisation croissante d'Internet et des médias sociaux met en question les modèles existants dans le traitement des informations. Contrairement aux médias traditionnels, il n'y a aucun mécanisme de contrôle pour vérifier la véracité avant la publication des informations. De plus, la diffusion de

---

<sup>6</sup> <https://preveny.com/de/was-ist-eine-desinformationskampagne/>

<sup>7</sup> <https://www.klicksafe.de/verschwoerungstheorien>

<sup>8</sup> <https://www.saferinternet.at/faq/informationskompetenz/was-ist-ein-deepfake>

<sup>9</sup> [https://de.wikipedia.org/wiki/Kommentar\\_\(Journalismus\)](https://de.wikipedia.org/wiki/Kommentar_(Journalismus))

<sup>10</sup> <https://www.deutschlandfunk.de/desinformation-im-us-wahlkampf-wie-die-demokratie-gehackt-100.html>

<sup>11</sup> <https://www.deutschlandfunk.de/soziale-medien-und-das-brexit-referendum-propaganda-luegen-100.html>

<sup>12</sup> <https://www.vbs.admin.ch/fr/securite/politique-securite/rapports-politique-securite/rapport-politique-securite-2021.html>

fausses informations par les utilisatrices et utilisateurs des médias sociaux est, à quelques exceptions près, protégée par la liberté d'expression constitutionnelle.<sup>13</sup>

## 2. *Quelles sont les situations particulièrement sensibles pour la désinformation ?*

En Suisse aussi, les fausses informations circulent sur les thèmes les plus variés. Il est généralement admis que certaines conditions peuvent promouvoir la diffusion de la désinformation. Citons par exemple la forte polarisation de la société, qui nuit au juste équilibre des informations transmises. La complexité croissante des problèmes sociaux et l'évolution rapide de l'environnement entraînent en outre une plus grande incertitude au sein de la population et peuvent accroître sa vulnérabilité aux fausses informations. Un exemple est la pandémie de coronavirus, qui est allée de pair avec une propagation croissante et ciblée de fausses informations. La qualité et la transparence des sources utilisées sont également essentielles, car elles influencent fortement la fiabilité des informations. Mais la vérification se révèle justement difficile lorsqu'il est question d'événements survenus à l'étranger, en raison de la dépendance aux sources externes. Un exemple d'actualité est l'incertitude concernant la situation de la guerre en Ukraine, qui représente un terrain optimal pour la diffusion de la désinformation.<sup>14,15</sup>

## 3. *Quelles sont les mesures existantes pour lutter contre la désinformation ?*

La désinformation peut influencer les processus politiques et instiller le doute quant à la crédibilité des institutions, des médias ou des informations en général. Une observation constante et précise de la situation peut aider à identifier rapidement les activités d'influence et à réagir aux fausses informations. Dans la rectification des fausses informations, une certaine retenue est nécessaire, car l'attention générée peut aussi augmenter la portée de la désinformation et ainsi contribuer au problème. Par ailleurs, limiter la diffusion de fausses informations est contraire au droit à la liberté d'expression et il faut donc y recourir avec une grande prudence. Cependant, si une personne propage de fausses informations qui ne sont pas protégées par ce droit, c'est aux tribunaux de le définir et d'ordonner une peine correspondante.

Une autre possibilité pour freiner la diffusion de la désinformation et affaiblir ses conséquences constitue à promouvoir la littératie de la population. Cela comprend la prise de conscience qu'il ne faut pas croire n'importe quelle information, en particulier sur Internet. Différentes techniques peuvent aider à adopter une approche plus critique face aux contenus rencontrés. Par exemple la vérification des informations à l'aide de plusieurs sources. Nous avons toutes et tous la capacité de reconnaître des contenus mensongers ou unilatéraux dans les textes, les photos ou les vidéos. Il s'agit simplement de s'entraîner.<sup>16</sup>

## 4. *À qui incombe la responsabilité ?*

Il existe un large consensus sur le fait que la désinformation constitue un danger aussi pour la Suisse et sa population. L'unanimité fait toutefois défaut quant aux compétences pour lutter contre ce problème. Selon la population suisse, la responsabilité incombe prioritairement aux autorités nationales, mais aussi aux exploitant·es des plateformes de médias sociaux et aux entreprises de médias et journalistes.<sup>17</sup>

---

<sup>13</sup> <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/medias-electroniques/etudes/etudes-diverses.html>

<sup>14</sup> <https://www.vbs.admin.ch/fr/securite/politique-securite/rapports-politique-securite/rapport-politique-securite-2021.html>

<sup>15</sup> <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/medias-electroniques/etudes/etudes-diverses.html>

<sup>16</sup> <https://www.nzz.ch/meinung/medienerziehung-gegen-desinformation-ist-eine-globale-herausforderung-ld.1610255>

<sup>17</sup> <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/medias-electroniques/etudes/etudes-diverses.html>

## Situation légale

Il n'existe aucune base juridique spécialement consacrée à la prévention de la désinformation. De manière générale, la diffusion d'informations mensongères dépend toutefois de la liberté d'expression. Ainsi, les personnes ont généralement le droit d'exprimer librement leur opinion, même lorsque celle-ci renferme des informations mensongères.

### [Cst., art. 16 : Libertés d'opinion et d'information](#)

<sup>1</sup> *La liberté d'opinion et la liberté d'information sont garanties.*

<sup>2</sup> *Toute personne a le droit de former, d'exprimer et de répandre librement son opinion.*

<sup>3</sup> *Toute personne a le droit de recevoir librement des informations, de se les procurer aux sources généralement accessibles et de les diffuser.*

### [CEDH, art. 10 : Liberté d'expression](#)

*Garantit le droit de recevoir et de transmettre des informations et des idées sans ingérence des autorités publiques et sans considération de frontière. (Paraphrase)*

### [RO 1993 750, art. 19 : liberté d'expression](#)

*[Ce] droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen de son choix. [...]*

## Restrictions de la liberté d'expression

La liberté d'expression est toutefois soumise à quelques limitations, qui sont notamment explicitement définies dans le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* et dans la *Convention européenne des droits de l'homme* et qui s'appliquent aussi à la diffusion d'informations mensongères.

- Non-respect des droits ou de la réputation d'autrui
- Protection de la sécurité nationale et de l'intégrité territoriale
- Protection de la santé et de l'ordre publics
- Protection de la morale publique
- Interdiction des discours de haine
- Interdiction de la propagande de guerre
- Prévention des délits
- Empêchement de diffuser des informations confidentielles
- Préservation de l'autorité et de l'impartialité du pouvoir judiciaire

Dans ces cas, la diffusion de fausses informations est donc interdite en Suisse. Dans la pratique, toutefois, il est souvent difficile d'évaluer la légitimité des restrictions à la liberté d'expression.

## Actualités en politique

### [20.4715 Interpellation : Désinformation numérique. Sous-estimons-nous le danger?](#)

*Au sein de la population, la circulation de fausses informations complique l'exercice de s'informer de manière objective sur de nombreux sujets. Une désinformation ciblée peut empêcher la société de*

*s'entendre sur des positions communes, équilibrées et soutenues par le plus grand nombre, ce qui nuit également à notre démocratie directe. La question se pose donc de savoir comment le Conseil fédéral évalue la situation actuelle et ce qu'il entreprend contre les fausses informations.*

Réponse du Conseil fédéral : les plateformes de médias sociaux contribuent d'une part à l'application de la liberté d'expression, tout en facilitant d'autre part la diffusion de contenus socialement indésirables, comme les fausses informations. Ces dernières revêtent diverses formes, de la transmission involontaire d'informations erronées à des campagnes de propagande et de manipulation ciblées, en passant par un pseudo-journalisme trompeur. La rapide diffusion dans l'espace numérique constitue un défi supplémentaire. Ces contenus peuvent influencer la formation de l'opinion politique ou menacer des biens publics comme la santé ou l'environnement. Toutefois, le contexte médiatique et social contribue à ce que la Suisse offre une meilleure résistance à la désinformation numérique que d'autres pays.

Certes, il n'existe qu'un faible nombre d'études sur la désinformation en Suisse. Celles-ci montrent toutefois que les informations mensongères et les théories du complot, bien que présentes par exemple dans les débats sur le Covid-19, ont reçu relativement peu d'attention. De plus, la Suisse échange dans le cadre de différents forums avec d'autres États et participe entre autres à l'élaboration de recommandations pour lutter contre les fausses informations.

Le rapport du Conseil fédéral publié en 2021 sur la politique de sécurité (voir plus haut) approfondit également la dimension sécuritaire de la désinformation et des activités d'influence. De plus, des portails comme « ch.ch » expliquent à la population comment reconnaître et traiter la désinformation, tandis que les offices fédéraux concernés et les cantons ont intensifié leur coopération dans ce domaine.

#### [22.3006 Postulat : Etat des lieux relatif à la menace que constituent pour la Suisse les campagnes de désinformation](#)

*Le Conseil fédéral est prié d'élaborer un rapport indiquant dans quelle mesure la Suisse est touchée par des activités visant à influencer l'opinion publique, et plus précisément des campagnes de désinformation. Des mesures seront en outre proposées pour prévenir cette menace.*

Selon le dernier rapport sur la politique de sécurité, les activités d'influence, et notamment la désinformation, sont utilisées pour saboter des processus politiques et nuire à la confiance que la population accorde aux institutions démocratiques. Vu les luttes de pouvoir qui se mènent au niveau international, le risque pour la Suisse de devenir, elle aussi, la cible de telles activités s'accroît. La désinformation augmente également le risque de radicalisation, qui peut elle-même être source de violence. À l'heure actuelle, il existe un manquement en ce qui concerne l'évaluation de l'ampleur de la menace et sa gestion. Il s'agit dès lors de combler ce manquement en établissant un état des lieux de la situation et en prenant des mesures concrètes.

Le postulat a été adopté le 09.03.2022 par le Conseil national.

#### [23.3281 Interpellation : Avons-nous vraiment les études nécessaires pour combattre la désinformation ?](#)

*Dans la réponse à la question 23.7210, le Conseil fédéral ne voit pas l'intérêt à lancer un PNR pour étudier les impacts sociétaux, juridiques, technologiques de la désinformation, ainsi que les solutions possibles pour défendre notre démocratie face à cette nouvelle menace.*

L'une des raisons ayant conduit à ce rejet était l'identification de chevauchements avec le programme national de recherche 77 « Transformation numérique » (PNR 77), qui fait déjà l'objet d'un encouragement.

La recherche sur la désinformation et ses conséquences sociétales est encore à un stade embryonnaire. Au travers des programmes nationaux de recherche (PNR), la Confédération encourage des projets de recherche qui produisent des connaissances à caractère exploratoire et qui permettent d'agir directement sur les défis actuels de la société et de l'économie. Enfin, en Suisse, les scientifiques de tous les établissements de recherche du domaine des hautes écoles ont la possibilité de demander des subsides auprès du FNS ou d'Innosuisse pour la réalisation de projets de recherche sur le thème en question.

## Liens intéressants

Liens
Aperçu des projets de recherche en cours de l'OFCOM sur les discours de haine et la désinformation sur les plateformes de communication : <a href="https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/suisse-numerique-et-internet/communication-numerique/plateformes-de-communication.html">https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/suisse-numerique-et-internet/communication-numerique/plateformes-de-communication.html</a>
Aperçu des études diverses de l'OFCOM sur les médias électroniques (y compris Rapport final sur la désinformation en Suisse de 2021) <a href="https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/medias-electroniques/etudes/etudes-diverses.html">https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/medias-electroniques/etudes/etudes-diverses.html</a>
Désinformation en ligne – perceptions et actions (issu de l'enquête sur l'utilisation d'Internet 2021 de l'Office fédéral de la statistique) <a href="https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees.assetdetail.22624872.html">https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees.assetdetail.22624872.html</a>
Rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité 2021 <a href="https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2021/2895/fr">https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2021/2895/fr</a>
Désinformation sur ch.ch (y compris définitions et conseils pratiques pour l'identification) <a href="https://www.ch.ch/fr/securite-et-droit/reconnaitre-la-desinformation-en-ligne">https://www.ch.ch/fr/securite-et-droit/reconnaitre-la-desinformation-en-ligne</a>

Nous remercions les partenaires thématiques dans le domaine de la désinformation : Verband Schweizer Medien, SSR et Keystone ATS.



## Sources

- Bendel, Oliver. (2023). Fake News. [online]  
<https://wirtschaftslexikon.gabler.de/definition/fake-news-54245> [09.06.2023]
- Conseil fédéral. (2021). Rapport sur la politique de sécurité 2021. [En ligne]  
<https://www.vbs.admin.ch/fr/securite/politique-securite/rapports-politique-securite/rapport-politique-securite-2021.html> [09.06.2023]
- Correctiv. (2023). Häufig gestellte Fragen. [online]  
<https://correctiv.org/faktencheck/faq-haeufig-gestellte-fragen-an-das-faktencheck-team/> [09.06.2023]
- Dierks, Benjamin. (2018). Propaganda, Lügen, Fake News. [online]  
<https://www.deutschlandfunk.de/soziale-medien-und-das-brexit-referendum-propaganda-luegen-100.html> [09.06.2023]
- Klicksafe. (2023). Desinformation und Meinung. [online]  
<https://www.klicksafe.de/desinformation-und-meinung> [09.06.2023]
- Klicksafe. (2023). Verschwörungstheorien. [online]  
<https://www.klicksafe.de/verschwoerungstheorien> [09.06.2023]
- Medienanstalten. (2023). Intermediäre und Meinungsbildung. [online]  
<https://www.die-medienanstalten.de/forschung/intermediaere-und-meinungsbildung> [09.06.2023]
- Prevençy. (2023). Was ist eine Desinformationskampagne. [online]  
<https://prevençy.com/de/was-ist-eine-desinformationskampagne/> [09.06.2023]
- Saferinternet. (2023). Was ist ein Deepfake? [online]  
<https://www.saferinternet.at/faq/informationskompetenz/was-ist-ein-deepfake> [09.06.2023]
- Schimmeck, Tom. (2020). Wie die Demokratie gehackt wird. [online]  
<https://www.deutschlandfunk.de/desinformation-im-us-wahlkampf-wie-die-demokratie-gehackt-100.html> [09.06.2023]
- Confédération suisse. (2023). Reconnaître la désinformation en ligne: astuces. [En ligne]  
<https://www.ch.ch/fr/securite-et-droit/reconnaitre-la-desinformation-en-ligne> [09.06.2023]
- Vogler, D., Schwaiger, L., Schneider, J., Udriș, L., Siegen, D., Marschlich, S., Rauchfleisch, A., Eisenegger, M. (2021). Fausses informations, médias alternatifs et théories du complot – Comment la population suisse gère la désinformation. Rapport pour l’Office fédéral de la communication. (En allemand, résumé en français). [En ligne]  
<https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/medias-electroniques/etudes/etudes-diverses.html> [09.06.2023]
- Vuillemin, Caroline. (2021). Medienerziehung gegen Desinformation ist eine globale Herausforderung. [online]  
<https://www.nzz.ch/meinung/medienerziehung-gegen-desinformation-ist-eine-globale-herausforderung-ld.1610255> [09.06.2023]
- Wikipedia. (2023). Kommentar (Journalismus). [online]  
[https://de.wikipedia.org/wiki/Kommentar\\_\(Journalismus\)](https://de.wikipedia.org/wiki/Kommentar_(Journalismus)) [09.06.2023]

CSAJ | Équipe de projet Session des jeunes  
projektleitung@jugendsession.ch  
www.sessiondesjeunes.ch

